

**Ngo Jung & Partners et Lexelians sur l'investissement de  
la Caisse des Dépôts dans Carlili**

**Carlili**, start-up proposant aux constructeurs de voitures, aux agences de locations ou aux compagnies de taxi et VTC de valoriser leur flotte en mettant des véhicules à disposition des particuliers pour une courte ou longue durée, **a annoncé avoir levé 2.000.000 € auprès de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et du fonds Parthal.**

Les fonds ainsi levés serviront au développement des offres de location de véhicules de Carlili, livrés à domicile, dans 15 villes françaises dont 6 nouvelles villes et au doublement de son effectif d'ici 2021.

Le cabinet **Ngo Jung & Partners** accompagnait la Caisse des Dépôts avec une équipe menée, pour les aspects *corporate* par **Aménis Bererhi**, associée et **Anne Le Fur**, collaboratrice, pour les aspects de droit du travail par **Emily Grimshaw**, associée et pour les aspects de droit des assurances par **Pierre Jung**, associé et **Jessica Paquet**, collaboratrice.

Carlili était représentée par une équipe du cabinet **Lexelians** menée par **Irina Serban**, associée et **Maud Sorel**, collaboratrice, sur les aspects *corporate* et **Julien Guillot**, associé, et **Estelle Brunella**, collaboratrice, sur les aspects de droit de travail.

